



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 2 décembre 2023

Ordre du jour

- Ouverture de séance
 - Vérification du quorum
 - Allocution du Président
 - Approbation formelle du PV de la dernière AG
- Bilan financier exercice clos
 - Présentation du bilan
 - Rapport du vérificateur aux comptes
 - Approbation par l'AG
- Vote du budget 2022-2023
- La structure BSGA
 - Comité de direction
 - Entraîneurs
 - Juges
 - Partenaires
- Rapport sportif et moral
 - Bilan et résultats 2022-2023
 - Perspectives 2023-2024
- Récompenses de fin de saison

1. Ouverture de séance

Le bilan des émargements et des pouvoirs est effectué.

- Nombre d'adhérents autorisés à voter : 389
- Nombre d'adhérents présents et représentés : 118
- Quorum requis pour tenir l'assemblée (1/4 des adhérents autorisés à voter) : 97
- Quorum requis pour approbation des décisions (1/2 des présents et représentés) : 49

Le quorum étant atteint, le Président Jean-Christophe CARCENAC déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte.

Secrétaire de séance Stéphane TORTRAT.

Allocution du Président

Le président ouvre l'assemblée par une allocution.

Approbation du PV de la dernière AG

Décision : le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la saison passée a été déposé sur le site. Il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

2. Bilan financier exercice clos

Le bilan 2022-2023 est présenté par le trésorier, Sébastien CASTOR. Il affiche un solde négatif de 9 955,00€ qui est comblé par le projet associatif.

La lecture du rapport du vérificateur aux comptes, Bertrand CARLIN, est faite par le Président. Il invite l'assemblée à valider les comptes présentés.

Décision : les comptes de l'exercice 2022-2023 sont approuvés à l'unanimité.

3. Vote du budget 2023-2024

Sébastien CASTOR présente le budget.

Décision : le budget prévisionnel 2023-2024 est approuvé à l'unanimité moins une abstention

Le Bureau présente les raisons qui le conduisent à proposer une augmentation des adhésions pour la saison 2024-2025.

Décision : l'augmentation du coût des adhésions pour la saison prochaine 2024-2025 est validée à l'unanimité

4. Comité de direction

Le Comité de Direction demande si des personnes de l'Assemblée seraient volontaires pour occuper le poste de Trésorier adjoint, malheureusement sans réaction.

La nomination de Jean-Philippe AUDEBERT au poste de Coordinateur sportif au sein du Comité de direction est confirmée à l'unanimité par l'Assemblée.

Stéphane TORTRAT, le secrétaire, présente la liste des entraîneurs de chaque groupe ainsi que la liste des juges actuels.

5. Résultats

Les résultats sont présentés par le Directeur technique de la saison 2022-2023 pour la piste et par le nouveau Directeur technique 2023-2024 pour le Hors stade.

6. Manifestations 2023-2024

Pas de remarques sur le slide présenté.

7. Objectifs 2023-2024

Pas de remarques sur le slide présenté.

8. Récompenses

Sont récompensés

- Pour leurs résultats sur la piste : O'Brian NIENAT, Doriane AMONKAN et Mélanie COCHINARD, Olivia AMANDE,
- Pour ses résultats sur route ou Trail : Karl ZOETEMELK
- Pour leur esprit club et leur présence aux interclubs : Valérie CALMET, Léa KORMAN
- Pour sa dynamisation du groupe Marche athlétique : Angela LAPALUS.
- Bénévole de l'ombre qui gère les tenues : Raphael LEFEBVRE
- Pour son engagement de longue date : Jean-François DEGASNE

9. Questions diverses

RAS

L'Assemblée Générale est clôturée à 18h30.

Le Président
Jean-Christophe CARCENAC



Le Secrétaire Général
Stéphane TORTRAT

